

ne doivent pas craindre de s'adonner aux arts occultes. Il enseigne que "Dieu est la cause du péché, puisqu'il nous a donné une nature mauvaise," que "Dieu a menti pour rétablir la paix entre Abraham et Sara" et que par conséquent il peut nous être permis aussi de mentir pour être utile au prochain, c'est-à-dire aux fils d'Israël.

En un mot, les juifs trouvent dans le livre qui préside à leur éducation des principes qui leur permettent et leur recommandent même de faire tout le mal possible aux chrétiens et leur donnent sur eux tous les droits qu'avaient leurs pères sur les Chananéens.

D'autre part, les juifs sont, par une habitude séculaire qui paraît tenir au sang autant qu'à l'éducation, *les hommes de l'argent*. Juifs et usuriers sont deux mots synonymes dans toutes les nations de l'univers. Le juif ne cultive pas, il n'exerce pas d'industrie, il ne travaille pas ; mais il manie l'argent, et, par l'argent, exploite le travail des autres.

Pour ces raisons diverses, les gouvernements chrétiens ont toujours eu une légitime défiance à l'égard des juifs. Certains princes sont allés jusqu'à les expulser de leurs Etats, par exemple Philippe-Auguste, roi de France. La plupart les ont tolérés, mais les ont soumis à une législation spéciale. N'est-ce pas en effet une injustice à l'égard des chrétiens que de laisser à leurs ennemis une liberté dont ceux-ci abusent nécessairement pour les tromper, les dépouiller et les opprimer ? N'est-il pas absurde de soumettre au droit commun des étrangers qui se distinguent par un caractère, des principes et des habitudes toutes spéciales ? N'est il pas imprudent de livrer les clefs de la maison à une race envahissante qui y pénètre, même quand elle est fermée, de ne point prendre des précautions contre des usuriers de profession, contre des cosmopolites qui ne s'attachent à aucune patrie, contre des gens rapaces qui ont des maximes à leur service pour excuser leurs vols à l'égard de leurs hôtes ? Evidemment, à une classe d'hommes qui se distingue de toute la nation et en est l'ennemie née par sa religion, il faudrait dire, par la corruption de sa religion, par sa morale rabbinique et ses habitudes malhonnêtes, il faut une législation spéciale, répressive de ses envahissements dangereux et de ses injustices, protectrice des nationaux.

Les Papes, dans leur haute sagesse, ont donné l'exemple de cette législation spéciale, qu'il est absolument nécessaire d'édicter dans tout Etat chrétien à l'égard des juifs pour défendre les citoyens contre leurs envahissements et leurs usures. Ils ont reçu les juifs à Rome dans un temps où ceux ci étaient maltraités dans